
Avis d'appel public à la concurrence

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : COMMUNE DE HENIN BEAUMONT.

Correspondant : Steeve BRIOIS, Maire d'Hénin Beaumont, 1 Place Jean Jaurès
B.P. 90109 62252 Hénin Beaumont Cedex, tél. : 09-91-83-01-80, courriel : mpub@mairie-heninbeaumont.fr.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **Réfection du mur de soutènement de l'école Jean Jacques Rousseau.**

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 45262620.

Lieu d'exécution : Hénin Beaumont.

Code NUTS : FRE12.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

la consultation comporte une variante imposée :

Variante imposée n° 1 - objet : Remplacement du mur de soutènement par un mur en blocs de béton empilables

Variantes optionnelles

Variante optionnelle 1 : Finition du mur en enduit monocouche

Variante optionnelle 2 : Finition du mur en bardage bois

Des variantes seront-elles prises en compte: oui. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 1.e.r juillet 2021.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : voir les informations dans le règlement de la consultation.

Situation juridique - références requises : voir les informations dans le règlement de la consultation.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état

annuel des certificats reçus;

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays. voir le complément d'informations dans le règlement de la consultation.
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 7 mai 2021, à 11 heures.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 21TRA029.

Renseignements complémentaires : une visite (conseillée mais pas obligatoire) est organisée le lundi 19 avril à 10 heures, rendez vous sur place.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 6 avril 2021.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Mairie d'Hénin Beaumont.

Correspondant : service de la commande Publique, 1 Place Jean Jaurès B.P. 90109, 62252 Hénin Beaumont Cedex, , tél. : 09-91-83-01-80, , courriel : mpub@mairie-heninbeaumont.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif 5 rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039 59014 Lille Cedex adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr/>.

Mots descripteurs : Mur de soutènement.